

**SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2007
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285 de la rue du Rocher à Normandin, ce 10^e jour d'avril 2007, à 18 h 45, et à laquelle sont présents : M^{mes} Dorys Boily, Julie-Anne Decorby, Carmelle Guérin, Louise Perron MM. Gaétan Dufour, Michel Lavoie et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1398-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :
QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1399-04-07

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout suivant et en laissant le varia
ouvert :
➤ Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques - Société de
gestion environnementale

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 13 mars 2007**

CE-1400-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :
QUE le procès-verbal du 13 mars 2007 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

M. Rémi Rousseau souligne la lettre de remerciements reçue de la Corporation de Développement des Ressources de Sainte-Élisabeth-de-Proulx concernant la contribution financière de la commission scolaire pour l'aménagement d'un parc.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1401-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants :

pour un montant de 3 027 492,96 \$ chèques # 7 652 à 8 073 inclusivement.

pour un montant de 6 702 881,24 \$ chèques # 8 074 à 8 766 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Contribution financière – Élèves participant aux Jeux du Québec en ski de fond**

ATTENDU la demande d'aide financière d'élèves sélectionnés pour participer aux Jeux du Québec à L'Épiphanie les 3, 4 et 5 mars 2007;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1402-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 150 \$ au Club Nordski pour la participation des élèves suivants aux Jeux du Québec :

Frédéric Bouchard
Sophie Bouchard
Sarah-Anne Gaudreault
Nicolas Lambert
Simon Lambert

Polyvalente Jean-Dolbeau
École Sacré-Coeur
École Sainte-Lucie
École Sainte-Lucie
Polyvalente de Normandin

Catherine Michaud
Francis Perreault

École Secondaire Des Chutes
École Sainte-Lucie

A D O P T É

8.2 **Contribution financière – Élève participant au Championnat canadien de ski de fond à Québec**

ATTENDU la demande d'aide financière de Frédéric Bouchard, élève de la Polyvalente Jean-Dolbeau, sélectionné pour participer au Championnat canadien de ski de fond à Québec, du 18 au 25 mars 2007;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1403-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 75 \$ à Frédéric Bouchard pour sa participation au Championnat canadien de ski de fond qui a eu lieu à Québec en mars dernier.

A D O P T É

8.3 **Contribution financière - Élève participant au Championnat provincial et au Championnat canadien de patinage de vitesse**

ATTENDU la demande d'aide financière de Laurie Marceau de Dolbeau-Mistassini, élève de la Polyvalente Jean-Dolbeau, sélectionnée pour participer au Championnat provincial à Montréal qui a eu lieu les 18 et 19 mars dernier et au Championnat canadien à Dieppe au Nouveau-Brunswick qui a eu lieu du 30 mars au 1^{er} avril 2007;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière;

En conséquence,

CE-1404-04-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à Laurie Marceau pour sa participation à une compétition provinciale et une compétition nationale les montants suivants :

- un montant de 50 \$ pour sa participation au Championnat provincial à Montréal les 18 et 19 mars 2007
- un montant de 75 \$ pour sa participation au Championnat canadien à Dieppe du 30 mars au 1^{er} avril 2007

A D O P T É

8.4 **Contribution financière – Gala Méritas environnemental**

Le sujet sera traité à la prochaine rencontre.

8.5 **Contribution financière – Marche Bell pour Jeunesse, j'écoute**

ATTENDU la demande de contribution financière de M^{me} Ginette Sirois, directrice générale du Cégep de Chicoutimi, pour soutenir la «Marche Bell pour Jeunesse, j'écoute» qui se tiendra le 6 mai 2007, au Vieux Port de Chicoutimi ;

ATTENDU l'application de la politique et la directive de la commission scolaire en regard des demandes d'aide financière ;

En conséquence,

CE-1405-04-07

Il est proposé par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 200 \$ pour la Marche Bell pour Jeunesse, j'écoute.

A D O P T É

8.6 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Comité Retrouvailles 88-89**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location pour les Retrouvailles 88-89 du 19 mai 2007;

En conséquence,

CE-1406-04-07

Il est PROPOSÉ par M. Michel Lavoie et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de l'activité du comité Retrouvailles 88-89 qui se tiendra le 19 mai 2007, à la Polyvalente Jean-Dolbeau;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

8.7 **Contribution financière – Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean**

ATTENDU la résolution CE-1335-10-96 confirmant notre affiliation à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay—Lac-Saint-Jean;

ATTENDU la demande de contribution financière de l'ARSE du Saguenay—Lac-Saint-Jean pour un montant supplémentaire de 2 500 \$ pour les programmes spéciaux réalisés en 2006-2007;

En conséquence,

CE-1407-04-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay—Lac-Saint-Jean un montant de 2 500 \$ pour les programmes spéciaux réalisés en 2006-2007.

A D O P T É

8.8 **Utilisation de locaux avec usage de boissons alcooliques – Société de gestion environnementale**

ATTENDU la demande de M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, à l'effet de permettre la vente et la consommation de boissons alcooliques lors de la location à la Société de gestion environnementale pour leur souper-bénéfice qui aura lieu le 28 avril 2007 dans la cafétéria de ladite polyvalente;

En conséquence,

CE-1408-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise de façon exceptionnelle la vente et la consommation de boissons alcooliques lors du souper-bénéfice de la Société de gestion environnementale qui aura lieu à la Polyvalente Jean-Dolbeau le 28 avril prochain ;

QUE la politique sur l'usage du tabac dans les établissements de la commission scolaire et la directive sur les droits d'auteurs soient respectées.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine séance**

La prochaine séance aura lieu le mardi 8 mai 2007, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

11. **Levée de la séance**

CE-1409-04-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19h10.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)